

<http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article631>



Transmission des données de télélocalisation via MOVEBANK

- Messages ... -

Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2016

Copyright © Le C.R.B.P.O. - Tous droits réservés

En 2016, le CRBPO a passé un accord avec l'Institut Max Planck d'Ornithologie pour que les données collectées à l'aide de marquages électroniques (p. ex. radio-émetteurs, GPS, GLS, balises Argos) soient transmises pour archivage national au travers du site MOVEBANK.

En cette période de transmission annuelle de données, nous vous demandons donc de suivre la [procédure indiquée dans la section dédiée de l'article sur les programmes personnels](#).

Cette démarche vise à satisfaire nos obligations respectives d'archivage national de ces données. Mais elle devrait avoir bien d'autres **bénéfices pour les usagers** de ces méthodologies, [bénéfices que nous détaillons dans un article présentant le partenariat avec MOVEBANK](#).